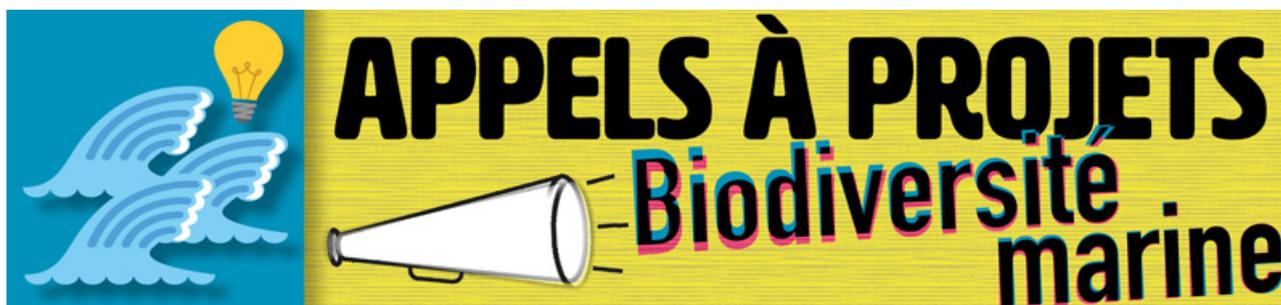




Orléans, le 22 novembre 2019

Le conseil d'administration du 31 octobre 2019 de l'agence de l'eau Loire-Bretagne valide un appel à initiatives en faveur de la biodiversité marine.

Montant d'aides prévu de 2 millions d'euros



Préserver et restaurer la biodiversité marine : une enveloppe de 2 millions d'euros mobilisée pour cet appel à initiatives

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages conforte la politique de l'agence de l'eau en faveur de la restauration des cours d'eau, des milieux humides et des poissons grands migrateurs et élargit cette mission à la reconquête de la biodiversité terrestre et marine.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a déjà lancé deux appels à initiatives pour la biodiversité en 2016-2017 puis 2017-2018 qui ont fait émerger de nombreux projets. Fort du succès de ces démarches, il est proposé un nouvel appel à initiatives centré sur les enjeux de la biodiversité marine.

L'objectif de cet appel à initiatives est de faire émerger auprès de l'ensemble des acteurs concernés par la préservation des espaces littoraux des projets innovants pour préserver ou restaurer la biodiversité marine en rétablissant notamment les fonctionnalités des écosystèmes.

Les projets pourront concerner :

- la restauration du fonctionnement global des milieux estuariens, côtiers et marins permettant la reconquête des habitats soumis à des pressions comme par exemple, les milieux favorables à la reproduction, à la nurserie, à la nourricerie et à la migration des espèces,
- la restauration des corridors écologiques favorisant la libre circulation des espèces en frange côtière,
- les études contribuant au développement ou à l'évolution de pratiques/usages plus favorables à la biodiversité,
- les études d'amélioration de la connaissance et de suivi.

Les porteurs de projets attendus : collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics hors Agence Française pour la Biodiversité (universités, instituts, ...), organismes à but non lucratif (associations, fédérations, fondations et organisations non gouvernementales), aux acteurs économiques.

Durée : du 15 novembre 2019 au 31 mars 2020

Intitulé de l'appel à initiatives examiné au conseil d'administration, le 31 octobre 2019 : **appel à initiatives pour la biodiversité marine**

Retrouvez toutes les informations sur cet appel à initiatives : <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/appels-a-projets/preserver-et-restaurer-la-biodiversite-marine.html>

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Responsable de la délégation à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 10 • 06 32 64 65 23

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain.

Il intéresse 334 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339

45063 Orléans cedex 2

Tél : 02 38 51 73 73

agence.eau-loire-bretagne.fr